



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.17/1994/14
15 avril 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Deuxième session
16-27 mai 1994
Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

DÉBAT GÉNÉRAL SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS DANS L'APPLICATION D'ACTION 21,
L'ACCENT ÉTANT MIS SUR LES ÉLÉMENTS INTERSECTORIELS D'ACTION 21 ET SUR
LES FACTEURS CRITIQUES DE LA DURABILITÉ

Note verbale datée du 7 avril 1994, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de la Norvège auprès
de l'Organisation des Nations Unies

Le Représentant permanent de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'ONU et a l'honneur de lui transmettre le texte d'une lettre du Ministre norvégien de l'environnement, M. Thorbjørn Berntsen, adressée au Président de la Commission du développement durable, M. Ismail Razali, ainsi que le texte d'un rapport récapitulatif du Colloque sur la consommation durable, tenu en Norvège les 19 et 20 janvier 1994.

Les participants à la réunion de haut niveau de la première session de la Commission du développement durable ont accepté l'offre du Ministre d'accueillir ce colloque et de présenter un rapport sur les résultats. Le rapport récapitulatif a pour objet de présenter brièvement les principales questions et propositions et non d'exposer un point de vue commun. Les contributions des orateurs présents au Colloque et les documents fournis par les organisations qui y étaient invitées sont reproduits intégralement et seront prêts à temps pour la deuxième session de la Commission, qui se tiendra en mai. Un document plus court indiquant les questions soulevées lors du Colloque a été établi pour compléter ce rapport. Les deux documents, qui sont en anglais, seront distribués à toutes les délégations participant à la Commission. En outre, en mai, M. Thorbjørn Berntsen présentera les idées essentielles qui se sont dégagées du Colloque dans une déclaration à la Commission.

* E/CN.17/1994/1.

Dans sa lettre, M. Thorbjørn Berntsen propose de faire distribuer le rapport récapitulatif ci-joint comme document de séance officiel avant la prochaine session de la Commission.

ANNEXE

Lettre datée du 28 mars 1994, adressée au Président de
la Commission du développement durable par le Ministre
norvégien de l'environnement

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport récapitulatif du Colloque sur la consommation durable, tenu en Norvège les 19 et 20 janvier 1994. Ce rapport a pour objet de présenter brièvement les principales questions et propositions et non d'exposer un point de vue commun. Comme vous le savez, les participants à la réunion de haut niveau de la première session de la Commission du développement durable ont accepté mon offre d'accueillir ce colloque et d'établir un rapport sur les résultats.

Les contributions des orateurs et les documents fournis par les organisations invitées au Colloque sont reproduits intégralement et seront prêts à temps pour la session de la Commission. Un document plus court présentant les questions soulevées lors du Colloque a été établi pour compléter ce rapport exhaustif. Les deux documents, qui sont en anglais, seront distribués à toutes les délégations.

Compte tenu de la longueur de ces deux documents, nous supposons qu'il ne sera pas possible de les traduire dans les langues de travail de l'Organisation des Nations Unies. J'en présenterai toutefois les idées essentielles à la Commission lorsqu'elle se réunira en mai, et je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le résumé récapitulatif ci-joint comme document de conférence officiel avant la session de la Commission.

(Signé) Thorbjørn BERNTSEN

Appendice

RAPPORT RÉCAPITULATIF : LE COLLOQUE SUR LA CONSOMMATION DURABLE

Oslo, 19 et 20 janvier 1994

Rappel des faits

Action 21 indique que la cause principale de la dégradation continue de l'environnement mondial est un schéma de consommation et de production non viable, notamment dans les pays industrialisés, qui est extrêmement préoccupant dans la mesure où il aggrave la pauvreté et les déséquilibres (par. 4.3). Il y est également mentionné que les pays développés devraient être les premiers à établir des schémas de consommation soutenables à terme [par. 4.8 b)].

À la réunion de haut niveau de la première session de la Commission du développement durable, tenue en juin 1993, la Norvège a offert d'accueillir une réunion sur la consommation durable, qui est un premier pas vers l'application des recommandations pertinentes d'Action 21. La Norvège s'est également chargée de présenter les documents de base et un rapport récapitulatif portant sur la réunion à titre de contribution aux débats de la prochaine session de la Commission, qui se tiendra en mai 1994.

L'ordre du jour du Colloque est joint au présent document. Le Colloque a mis l'accent sur les pays industrialisés et traité tous les aspects de la consommation durable, y compris dans des domaines essentiels tels que l'énergie et les transports. Il a examiné les indicateurs de progrès éventuels et la façon dont on pouvait procéder aux changements nécessaires, et abordé les questions suivantes : Que peut et que devrait faire chaque groupe social? Que peuvent et que devraient faire les pouvoirs publics à l'échelon national? Que peut-on accomplir au moyen de la coopération internationale?

La principale table ronde du Colloque a réuni 40 participants, venant principalement de pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Étaient présents le Président de l'Islande, le Premier Ministre de la Norvège, des ministres des Pays-Bas, de la Suède, de la Finlande et de la Norvège, ainsi que des hauts fonctionnaires, des experts éminents et des représentants d'organisations et de secteurs clefs. Quarante observateurs y ont également participé.

Résultats

Les contributions des orateurs ainsi que la documentation établie en vue du Colloque par les organisations qui y étaient invitées ont été reproduites intégralement. Les documents contiennent un large éventail de faits, d'idées et de propositions qui pourraient guider les travaux futurs. Ils sont à la disposition de toutes les délégations participant à la session de la Commission. La Norvège exprime l'espoir que cette documentation enrichira les délibérations et contribuera à promouvoir des activités complémentaires, tant sur le plan national que sur le plan international.

Un résumé des principales questions et des propositions qui ont été faites pendant le Colloque, établi pour compléter la documentation du Colloque, est également mis à la disposition de toutes les délégations.

Le Colloque a confirmé l'existence d'un vaste consensus international quant à la nécessité d'aborder en priorité la question de la modification des modes de consommation et de production non viables. Les pays industrialisés devraient jouer un rôle de premier plan, mais tous les gouvernements ainsi que les organisations non gouvernementales doivent participer à ce processus. Des changements encourageants ont lieu, mais ces derniers sont trop peu nombreux et loin de correspondre à l'ampleur des efforts nécessaires.

Il y a eu un vaste consensus quant à la nécessité d'analyser en détail la relation existant entre les modes de production et de consommation, leur impact sur l'environnement, et leurs conséquences économiques et sociales. Pour faire en sorte que des progrès soient accomplis à cette fin, les gouvernements et les institutions internationales compétentes devraient s'engager à collaborer et à accorder la priorité la plus élevée aux domaines où le changement aura le plus d'effet. Les discussions portaient essentiellement sur les points suivants :

a) Il est nécessaire de mener des études sur les tendances des modes de consommation et de production et sur les dégâts qui en résultent, notamment dans les domaines de l'utilisation de l'énergie, des transports, de la production des déchets et de l'utilisation des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables, afin d'évaluer leur viabilité;

b) Il est nécessaire d'entreprendre des études sur les effets que les modes de consommation et de production dans un pays ont sur d'autres pays. Ces études devraient en établir clairement les conséquences mondiales, régionales et locales et aborder les questions d'équité et d'"espace environnemental";

c) Sur la base de ces études, il est nécessaire de fixer des priorités pour pouvoir faire face aux conséquences les plus graves des modes de consommation non viables. Il faut atténuer les dégâts causés par le passé, mais la tâche principale est d'éviter de créer de nouvelles "dettes vis-à-vis de l'environnement". Certains problèmes liés à la consommation d'un produit peuvent être résolus plus facilement au stade de la production; d'autres problèmes ne peuvent être réglés qu'en réduisant le volume et le mode de consommation. Des mesures doivent être prises à tous les stades, de la conception et de l'utilisation des matières premières à l'élimination finale, en passant par l'utilisation, là où elles sont le plus efficaces;

d) Les pratiques et l'infrastructure de nombreux pays se prêtent déjà à une consommation sans grand impact sur l'environnement et devraient être préservées par ces pays lorsqu'ils moderniseront leurs économies;

e) Il est nécessaire d'entreprendre des études sur la capacité relative de divers instruments de modifier les schémas non viables. Ces études porteront sur les instruments administratifs et de réglementation, les instruments économiques (y compris la suppression des subventions), les mesures volontaires telles que les normes et les objectifs industriels, les instruments

de gestion, l'éco-étiquetage et d'autres mesures visant à accroître la prise de conscience et la participation de la population;

f) Il existe suffisamment de données d'expérience pour justifier une augmentation des "écotaxes" et imposer davantage les utilisateurs, ce qui permettrait de réduire d'autres taxes. La réduction des impôts sur la main-d'oeuvre, par exemple, stimulerait l'emploi. Les politiques de fixation des prix en général et les règles relatives à la responsabilité devraient intégrer les coûts des risques et des dommages pour l'environnement;

g) Il existe aussi suffisamment de données d'expérience indiquant qu'il faudrait recourir davantage aux mesures volontaires telles que les normes de production et de contrôle de la qualité de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), aux audits écologiques et à l'éco-étiquetage transparent et distinct;

h) Pour utiliser l'énergie de manière plus rationnelle, l'examen du coût et des incidences pour l'environnement des mesures de régulation de la demande visant à accroître le rendement et à réduire la consommation devrait aller de pair avec l'évaluation de l'accroissement de la capacité. Une démarche comparable devrait être appliquée au transport et aux déchets. Du côté de l'offre, des sources d'énergie renouvelables devraient bénéficier d'une attention particulière;

i) Il est nécessaire d'élaborer des programmes élargis portant sur l'éducation, la formation, et la sensibilisation et la participation de la population;

j) Il faudrait appuyer des projets pilotes visant à démontrer les effets de la modification des modes de consommation et en diffuser les résultats à grande échelle. Il faudrait également étudier le besoin de coopérer pour résoudre les problèmes, y compris par le transfert de technologie et la coopération dans ce domaine et par la modification des structures actuelles des échanges commerciaux;

k) Il faudrait établir des indicateurs pour mesurer les progrès accomplis;

l) Les pouvoirs publics devraient publier des rapports périodiques sur les progrès réalisés en matière de consommation durable. Ces rapports pourraient être évalués par la Commission.

Autres travaux

La Commission du développement durable pourrait souhaiter envisager le lancement d'un vaste processus de coopération, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies, auquel participeraient les gouvernements, l'industrie, et les organisations bénévoles et de recherche. Ce processus pourrait porter essentiellement sur les modes de production et de consommation non viables ainsi que sur la mise au point de stratégies et de politiques nationales visant à encourager les changements.

En se fondant sur les discussions de la Commission, des ministres pourraient décider d'établir :

a) Un réseau entre les pays intéressés pour l'échange de renseignements sur l'expérience pratique acquise dans la promotion de la consommation durable;

b) Une équipe spéciale d'experts nommée par les gouvernements intéressés et chargée d'établir un programme de travail qui sera examiné lors de la prochaine réunion de haut niveau de la Commission. Le rapport devrait contenir des recommandations sur les moyens permettant d'établir des schémas de production et de consommation plus rationnels faisant intervenir les secteurs privé et public. Le rapport pourrait tenir compte des bilans, des données et des analyses fournis, entre autres, par les pays de l'OCDE.
